

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 6 mars 2025

L'an 2025 et le 6 mars à 17h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 27 février 2025.

Date de la convocation : 27 février 2025

Date d'affichage : 27 février 2025

Délibération N° 06-03-2025 / N°32

Etaient présents les membres en exercice : 76

Messieurs Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Pierre Cuvillier, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Jean-François Varoqui, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 21

Membres votants : 102

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Christian Boucly, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, François Coquart suppléé par Arnaud Darras.

Absents excusés : Benoit François, Xavier Normand,

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tetu, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Sébastien Bertout, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Muriel

Sergier, Sylvie Gabez ayant donné procuration à Jacques Nick, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Béatrice Dausse ayant donné procuration à Jean-Claude Jacquemelle, Patrick Zakrent ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hémary, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Michel Seroux, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Jean-Pierre Marocchini ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Yannick Barlet ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Alain Traisnel ayant donné procuration à Lionel Cayet, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Jacques Thellier, Alexandre Decry ayant donné procuration à Sébastien Henquenet, Roland Descamps ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Hugues Legoux, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux.

Secrétaire de séance : Jean-Louis Cauvet

**Titre de la délibération : Avenant N°1 au Marché de travaux Gendarmerie 2022-T-0001
« Travaux de voiries et réseaux divers » sur la commune de Savy-Berlette**

La séance ouverte, Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée Communautaire que lors de la réunion du 19 mai 2022 (délibération N°19-05-2022 n°89), les membres du Conseil avaient attribué les marchés de travaux pour la réalisation des travaux de voiries et de réseaux divers sur la commune de Savy-Berlette pour la future gendarmerie à la société BALESTRA TP et à la SADE en groupement avec LUMINOV pour un montant total de 546 105,88€ HT.

Monsieur le Président rappelle les montants attribués à chaque lot :

- 1) Lot N°1 Voirie Assainissement Eaux Usées – Eaux Pluviales : BALESTRA TP pour un montant de 408 089,88€ HT
- 2) Lot N°2 Tranchées – Réseaux divers – Eclairage Public – Adduction d'eau potable : SADE en groupement avec LUMINOV pour un montant de 138 016€ HT :
 - a. Une tranche ferme de 119 416€ HT
 - b. Une tranche optionnelle « réseau basse tension » de 18 600€ HT

Concernant le lot N°2, un avenant financier est nécessaire du fait de travaux supplémentaires afin d'effectuer des traversées de chaussée pour l'installation du réseau RUBIS qui est indispensable pour la gendarmerie. Ces travaux s'élèvent à 15 500 € HT et seront réalisés par la société SADE.

Une tranche optionnelle concernant le réseau basse tension dédié à l'alimentation des 18 logements avait été prévue au marché, cependant ces travaux ont été réalisés par Pas-de-Calais Habitat. La tranche optionnelle ne sera donc pas affermie

De ce fait, l'enveloppe globale attribuée aux travaux n'est pas augmentée et s'élève à 543 005,88€ HT.

Vu l'avis favorable des membres du Bureau communautaire en date du 26 février 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les modifications apportées par l'avenant N°1 avec la SADE concernant le lot N°2 afin de réaliser des traversées de chaussée nécessaires à l'installation du réseau RUBIS. Le montant de l'avenant N°1 s'élève à 15 500€ HT soit 18 600€ TTC.
- D'autoriser le Président à signer ledit avenant qui prendra effet à sa notification à l'entreprise ainsi que les pièces afférentes à son exécution et à son règlement.

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 11/03/2025 et publication ou notification du 11/03/2025

